



Rando & Patrimoine

Guide interprète national, GN 03 46 001  
Guide conférencière, AH 03 46 003P  
St-Martin-des-Bois 46130 PRUDHOMAT  
Tél: 05.65.38.63.34 Fax : 08 11 38 32 90  
melissa.ayroles@gmail.com

# Ordre de mission

## 2012

Merci de prendre connaissance des conditions générales et particulières (au verso), de remplir et de renvoyer cet ordre de mission qui tient lieu d'engagement entre Rando & Patrimoine et ses clients.

**A RENVoyer PAR COURRIER**  
**OU FAX : 08.11.38.32.90 (prix d'un appel local)**

### Organisateur

Nom : ..... Responsable du dossier : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél : .....

**Lieu de visite ou thème du circuit :** .....  
Lieu de rendez-vous (à défaut à l'office de tourisme de la localité) : .....

**Dates :** ..... **Heures :** .....

### Composition du groupe

Type de groupe (CE, scolaires, retraités...) : .....

### Prestation demandée et montant TTC (TVA non applicable art. 293 B du CG1)

- |  |  |                              |
|--|--|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> <b>Visite guidée sur site :</b> | - de 20 pers, forfait de 55 €                                | = .....                      |
|  | A partir de 20 pers : 3.50 €/pers.                           | =.....                       |
|  | <b>(supp 15 € pour Sarlat)</b>                               |                              |
| <input type="checkbox"/> <b>Circuit autocar :</b>        | ½ journée : <b>150 €</b>                                     | X..... ½ journée =.....      |
|  | Journée : <b>230 €</b> (repas à la charge de l'organisateur) | X.....journée =.....         |
| <input type="checkbox"/> <b>Balade du patrimoine :</b>   | minimum 10 adultes   |                              |
|  | <b>8€/adultes</b>  | X..... adultes =.....        |
|  | <b>2 €/enfants</b> de 7 à 14 ans                             | X.....enfants =.....         |
|  | Gratuit pour les – de 7 ans.                                 |                              |
| <input type="checkbox"/> <b>Atelier pédagogique :</b>    | <b>2h = 95 €</b>   | X.....atelier =.....         |
| <input type="checkbox"/> <b>Soirée diaporama :</b>       | <b>2h = 95 €</b>   | X..... soirée =.....         |
|  |  | <b><u>TOTAL</u> : =.....</b> |

### Règlement :

- sur place chèque (à l'ordre de Rando & Patrimoine) ou espèces.
- ultérieurement par chèque ou virement.

### Remarques diverses :

(contraintes de temps, handicaps...) : .....

A ..... Le ...../...../.....  
Signature :

**Merci de votre confiance.**

## **RANDO & PATRIMOINE**

### **CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES :**

**Réservation** : Toute réservation de prestation implique l'acceptation des conditions générales et particulières de vente détaillées ci-dessous.

Pour réserver :

1. veuillez vérifiez auprès de Rando & Patrimoine de l'état des disponibilités.
2. Retourner l'ordre de mission transmis par Rando & Patrimoine qui tient lieu d'engagement entre les deux parties.

La réservation n'est effective qu'à réception de l'ordre de mission dûment rempli et signé par Rando & Patrimoine.

**Prix et règlement** : le client reconnaît avoir pris connaissance des informations relatives au prix des prestations fournies. Le client s'engage à régler le montant de la prestation convenue et restant due au plus tard 15 jours après l'exécution de celle-ci. Les prix comprennent la mise à disposition d'un guide-interprète national de Rando & Patrimoine agréé par le Ministère chargé du Tourisme. Les prix ne comprennent pas :

- les frais éventuels de déplacement et d'hébergement couvrant les montants engagés par le guide si celui-ci doit prendre ou laisser le groupe ailleurs que dans les départements du Lot, de la Dordogne, de la Corrèze et du Cantal.
- Les repas du guide pour les prestations à la journée. Si ces repas ne sont pas pris en charge par le client, la somme de 15 €/repas sera ajoutée au montant de la prestation due par le client à Rando & Patrimoine.
- Les entrées éventuelles dans les monuments, musées et divers sites programmés dans la visite ou le circuit. Ces frais seront réglés directement par le client sur place à l'organisme gérant ces prestations.

**Risques et responsabilité** : toute personne inscrite à une prestation déclare être en bonne santé et assume le fait qu'elle peut, durant la prestation, courir certains risques liés par exemple à la pratique de la marche... et autres, voire même à des phénomènes météorologiques, à l'éloignement de grands centres médicaux etc.... En connaissance de cause, celle-ci s'engage en s'inscrivant, au même titre que les autres membres concernées par la prestation, à ne pas reporter la responsabilité de ces risques sur Rando et Patrimoine. Rando & Patrimoine ne peut être tenu pour responsable de cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de l'imprudence individuelle du client ou de toute personne étrangère aux prestations proposées par Rando & Patrimoine.

**Retard et interruption** : en cas de retard, le guide patientera une heure au maximum et la prestation sera écourtée du temps du retard du client sauf si le guide est disponible au-delà du temps prévu. Si le client décide d'interrompre la prestation, il ne sera procédé à aucun remboursement.

#### **Annulations :**

- **Du fait du client** : l'annulation entraîne la retenue de frais variables selon la date à laquelle elle intervient :
  - annulation plus de 7 jours avant la date de la prestation : aucune retenue.
  - annulation entre 7 et 3 jours avant la date de la prestation : il sera retenu 50 % du montant total de la prestation.
  - annulation à moins de 3 jours avant la date de la prestation : la totalité du montant de la prestation sera retenue.
- **Du fait de Rando & Patrimoine** : en cas d'annulation d'une prestation, l'intégralité du montant perçu sera remboursée.

**Litiges** : sous réserve de la qualité du défendeur, tout litige pouvant résulter d'une prestation assurée par Rando & Patrimoine sera de la compétence du tribunal de commerce de Cahors.

**Loi informatique et Liberté** : toutes les demandes de renseignement auprès de Rando & Patrimoine sont traitées par informatique. La Loi « informatique et Liberté » du 6/1/1978 vous fait bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Sauf avis contraire de votre part, Rando & Patrimoine se réserve la possibilité d'utiliser ces informations pour son propre compte.